

Le dit bill a été lu la première fois.

Sur motion de l'honorable M. *Aikins*, secondé par l'honorable M. *Campbell*, il a été

Ordonné, que le dit bill soit lu la seconde fois présentement.

Le dit bill a été alors lu la seconde fois en conséquence.

Le dit bill a été alors lu la troisième fois présentement.

Le dit bill a été alors lu la troisième fois en conséquence.

La question a été mise, ce bill passera-t-il ?

Elle a été résolue dans l'affirmative.

Ordonné, que le greffier se rende à la Chambre des Communes, et informe cette Chambre que le Sénat a passé ce bill sans amendement.

L'honorable M. *Campbell*, a proposé, secondé par l'honorable M. *Aikins*,

Que, lorsque la Chambre s'ajournera ce soir elle soit ajournée à demain à deux heures après-midi.

La question de concours étant mise sur la dite motion, elle a été résolue dans l'affirmative

Alors sur motion de l'honorable M. *Campbell*, secondé par l'honorable M. *Aikins*,

La Chambre c'est ajournée.